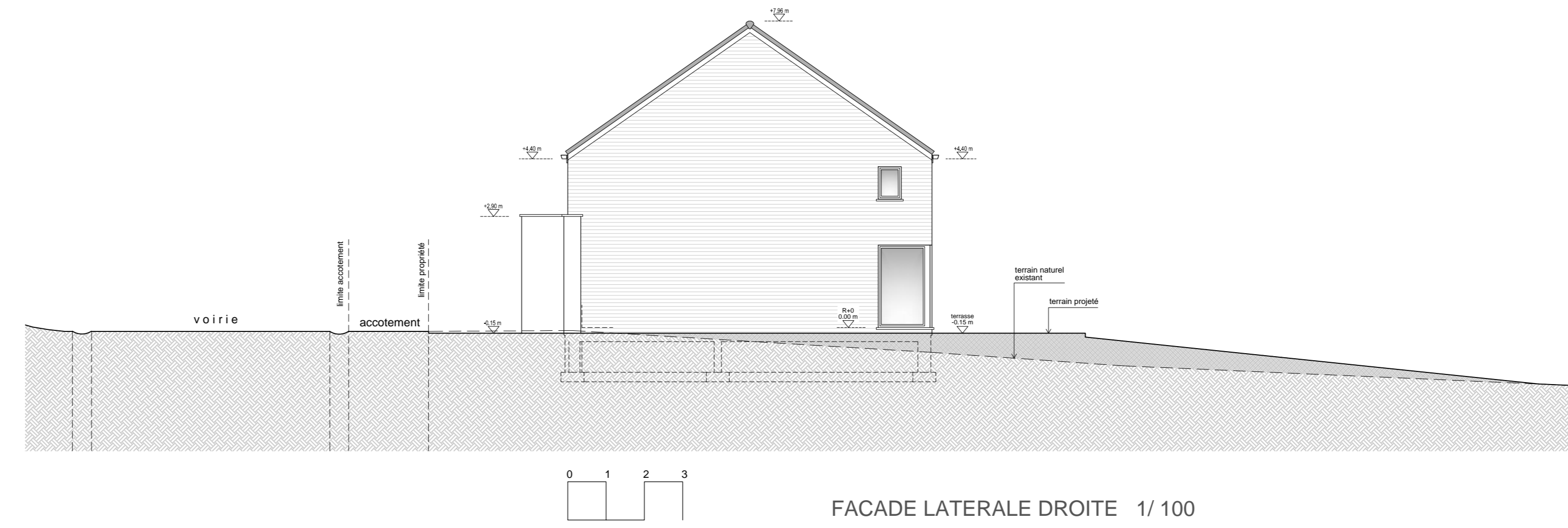


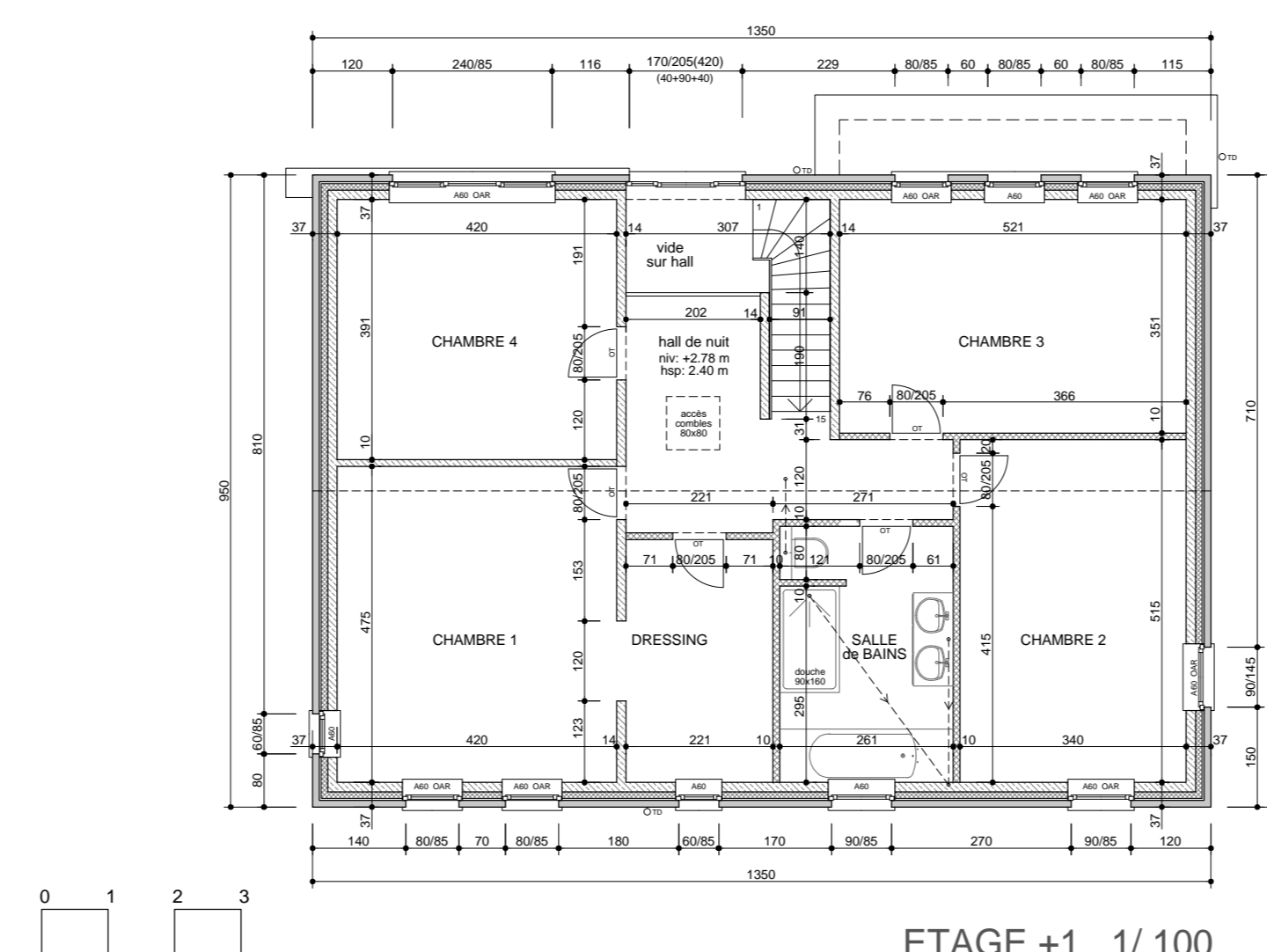
FACADE LATÉRALE GAUCHE 1/100



FACADE LATÉRALE DROITE 1/100



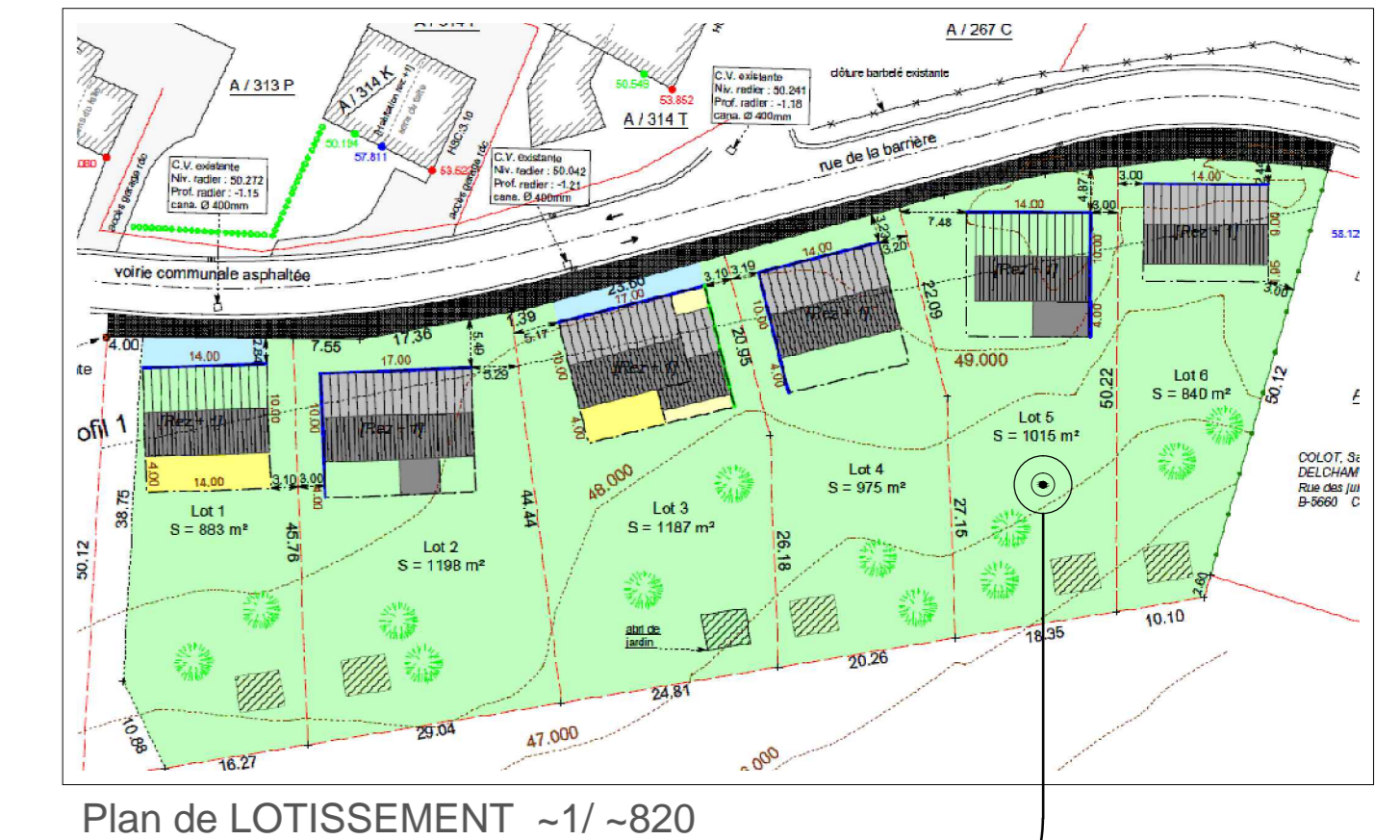
FACADE AVANT 1/100



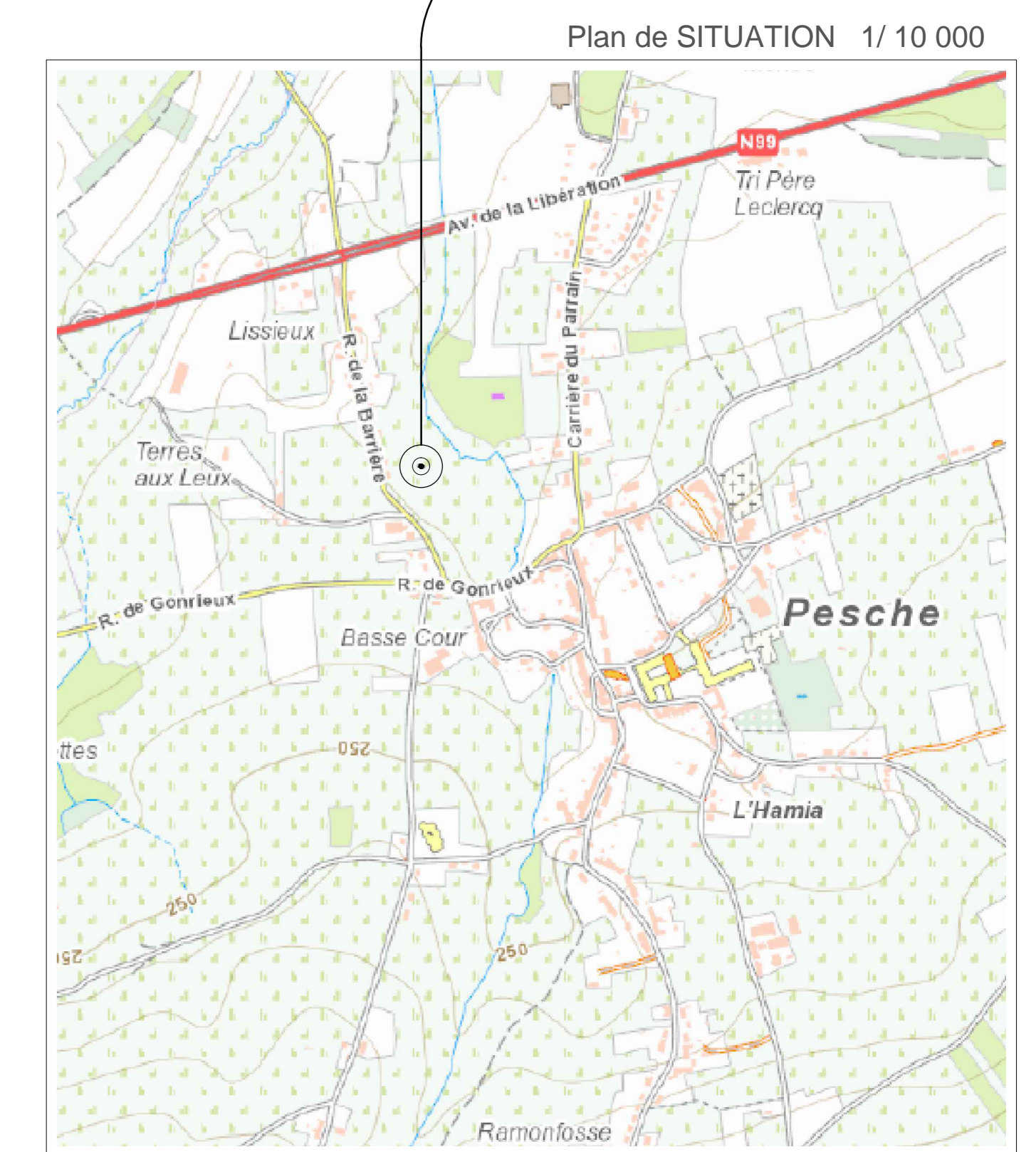
ETAGE +1 1/100



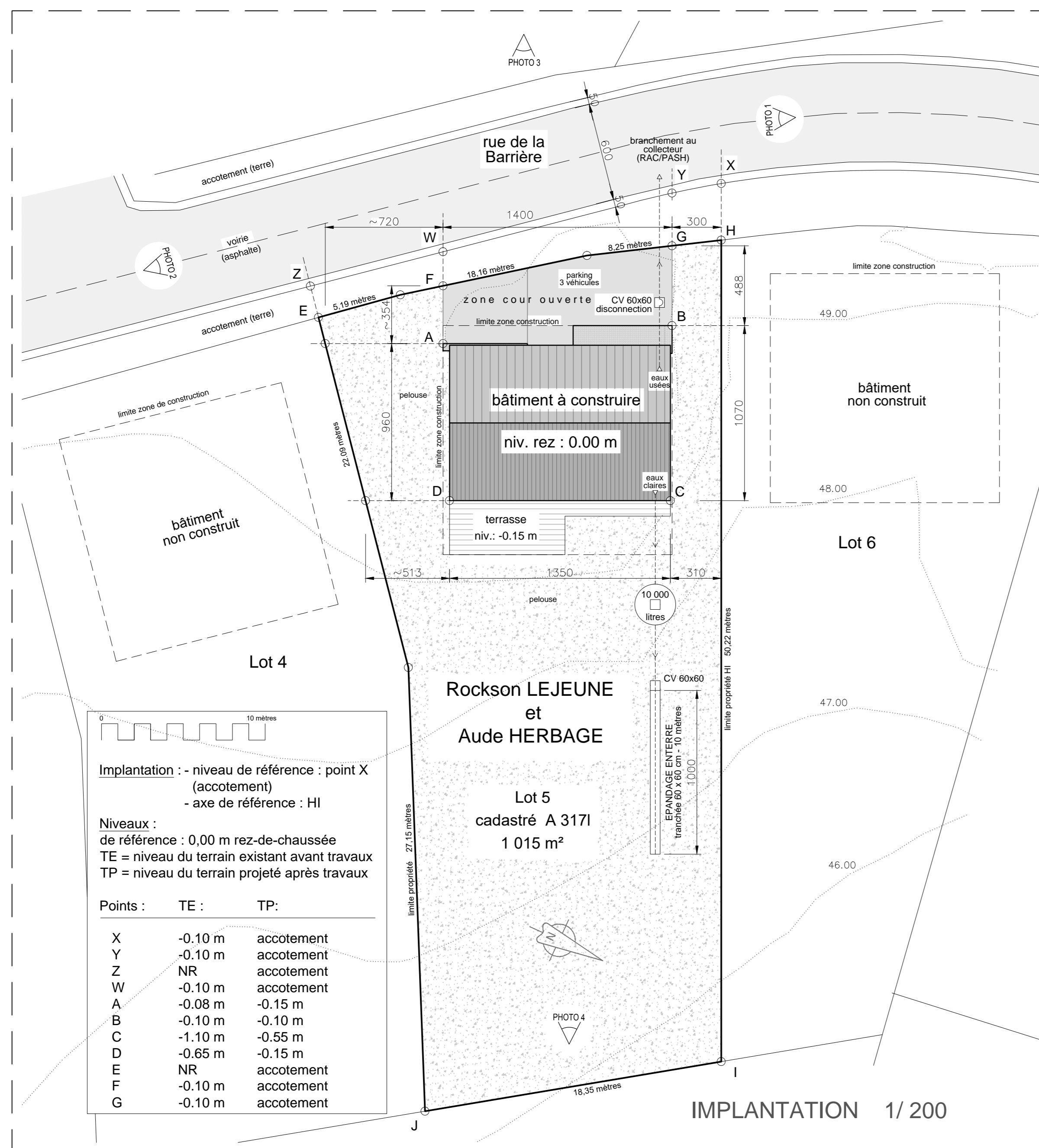
FACADE ARRIÈRE 1/100



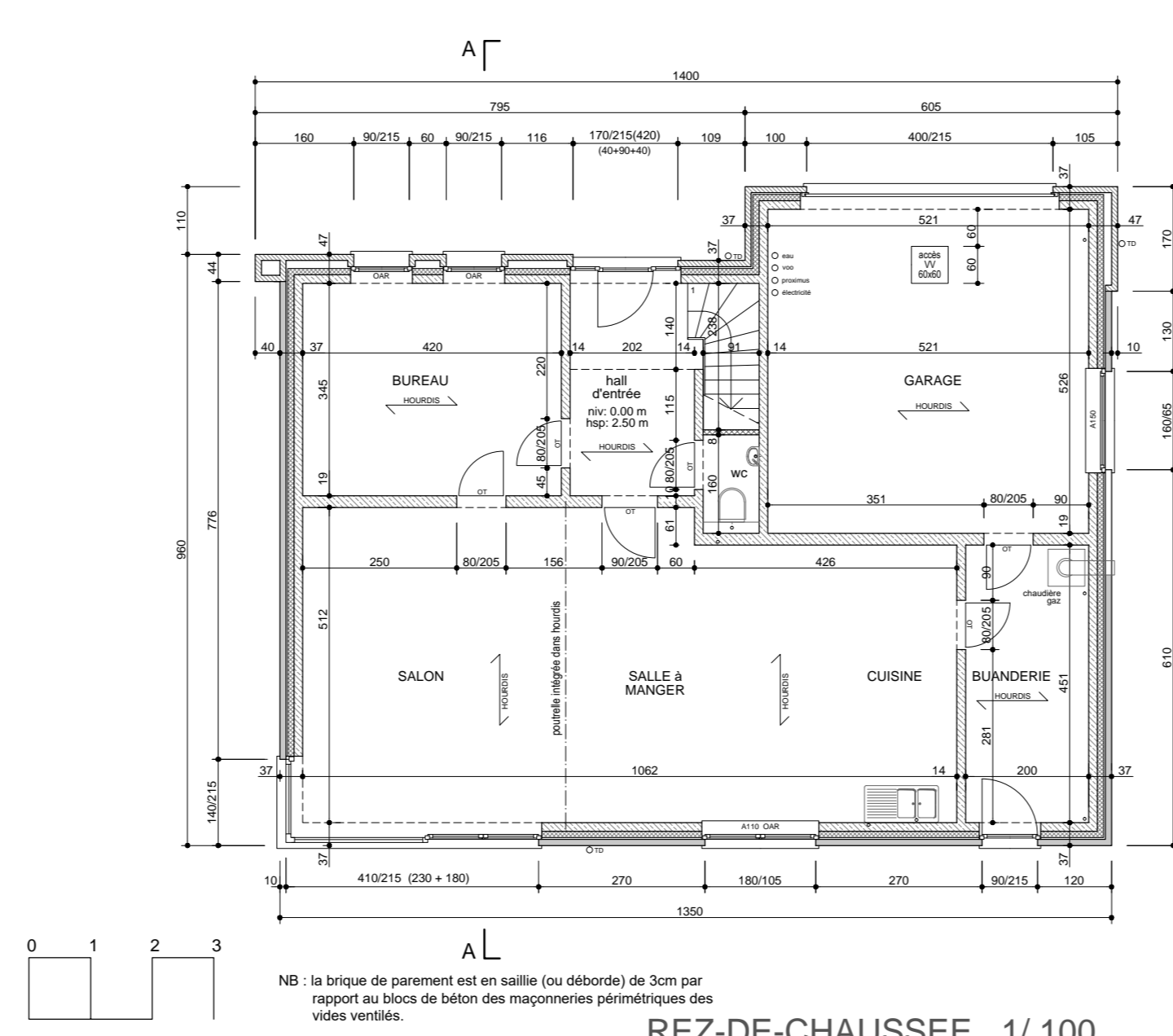
Plan de LOTISSEMENT -1/-820



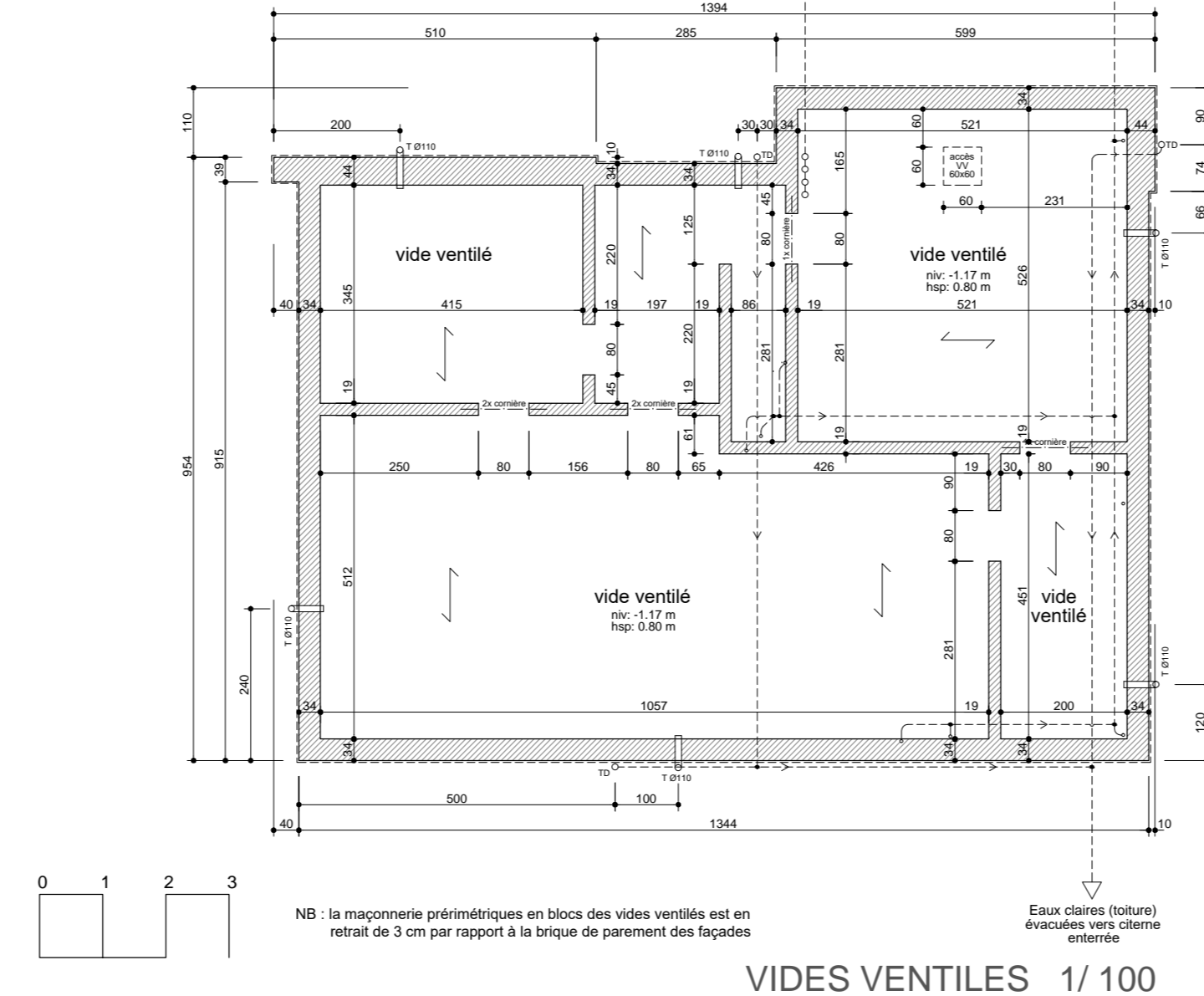
Plan de SITUATION 1/10 000



IMPLANTATION 1/200



REZ-DE-CHAUSSEE 1/100



VIDES VENTILES 1/100

Matériaux extérieurs :

- 1 - façades sur 2 niveaux : en brique de terre cuite de teinte brune
- 2 - avancées sur un niveau (en façades avant et latérales) : en enduit de ton blanc cassé
- 3 - Couvre-mur des avancées (en façades avant et latérales) et seuils des portes et fenêtres en pierre bleue de Belgique (petit granit), finition adoucie
- 4 - Versants de toiture en tuiles ondulées de teinte noire mate.
- 5 - Plancher de rives et de bas de versant en bois de charpente
- 6 - Gouttière et descente d'eau en zinc.
- 7 - Châssis de portes et fenêtres extérieures en PVC, ton gris du côté extérieur et blanc du côté intérieur. Panneau entre les châssis en façade avant dans le même ton que les châssis. Doubles vitrages isolants
- 8 - Porte de garage à volet (sectionnelle), teinte assortie à celle des châssis de fenêtres et portes

Autres matériaux :

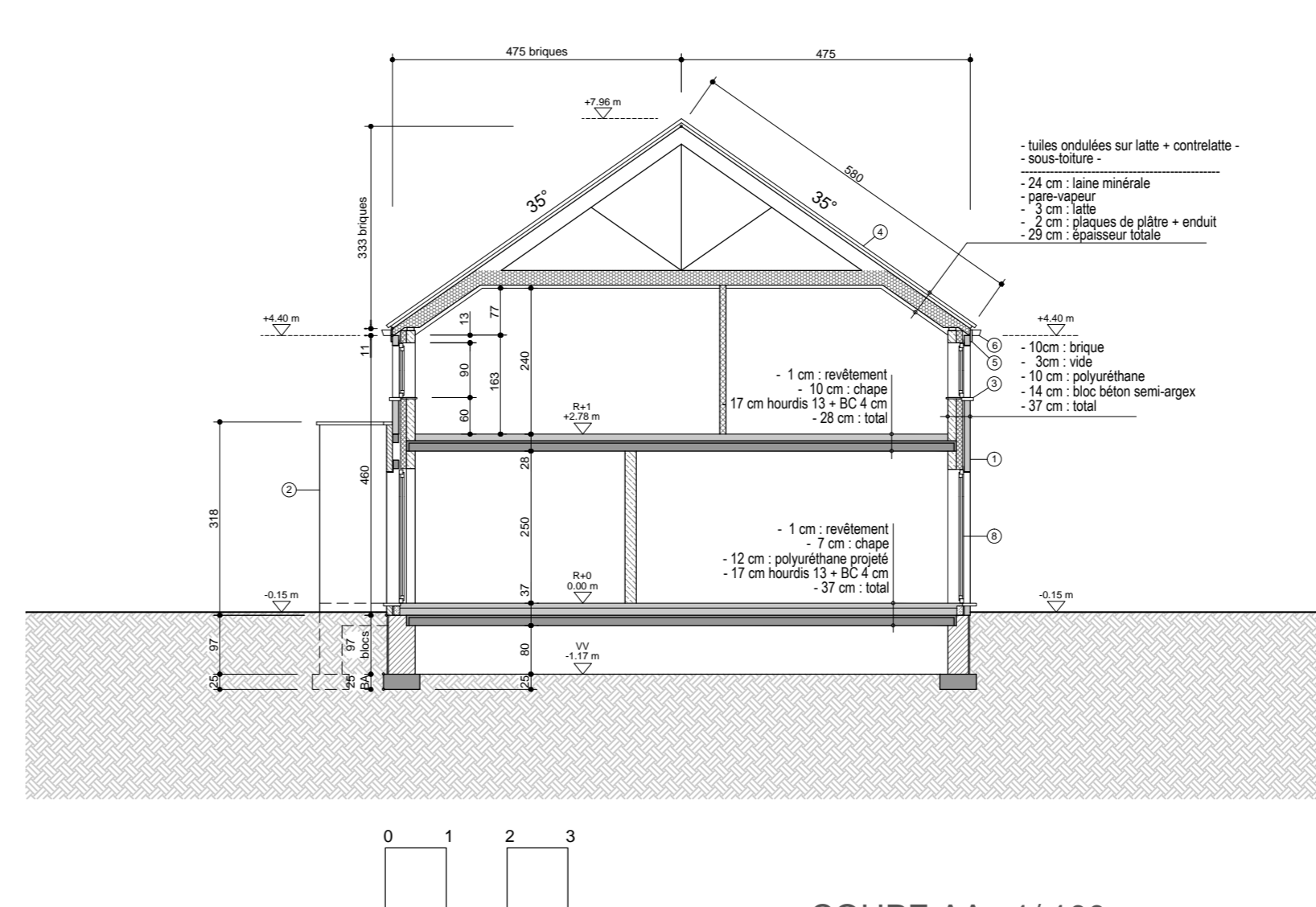
- o Semelle de fondation en béton armé
- o Maçonnerie des vides ventilés et contre terre en blocs de béton lourd
- o Maçonnerie des murs porteurs en blocs de béton et d'argile expansée
- o Maçonnerie des murs de 9 cm d'épaisseur en blocs de béton et d'argile expansée
- o Coupe thermique en blocs de béton cellulaire C4/500 YTONG de 23 cm de hauteur.
- o Isolation des façades en panneaux de polyuréthane (PUR) de 10 cm d'épaisseur
- o Etanchéité des faces des murs contre terre : cimentage hydrofuge + enduit
- o Dalle sur VR et R-0 : hourdis en BA + béton de compression
- o Isolation thermique du sol au R-1 : polyuréthane projeté de 12 cm d'épaisseur
- o Cloison de 9 cm d'épaisseur en blocs de plâtre

Système de ventilation : type C

- OAR = ouverture d'alimentation réglable : aérateur placé entre le châssis et le linteau.
- OEM = ouverture d'évacuation motorisée : grille (murale ou au plafond) avec gaine jusqu'au groupe d'extraction
- OT = ouverture de transfert : espace de 10 mm sous les portes intérieures (détailonnage)

Chauffage et production d'eau chaude sanitaire :

- o Chauffage central : chaudière au gaz à condensation, émission par le sol au rez-de-chaussée et par radiateurs avec vannes thermostatiques à l'étage
- o Production d'eau chaude sanitaire en direct par la chaudière gaz



COUPE AA 1/100

Construction d'une habitation		Commune de Couvin	
Situation du projet : 5660 Pesche, rue de la Barrière Lot 5 du lotissement, permis de lotir délivré le 30-03-2017 Cadastre : division G, section A, n° 3171		Région wallonne Belgique	
Maître de l'ouvrage : Rockson LEJEUNE et Aude HERBAGE 5660 Pesche, rue des Cassini-Denis, 8 P. : 0493 076332 (RL) 0494 406085 (AR) M. : rokson@rocksonlva.be aude@1985@hotmail.fr		SIGNATURES POUR ACCÉDER :	
Auteur de projet : Thierry REMY architecte 4100 Tilly, rue de l'ancien Vélocrome, 30 P. : 0478 887608 M. : thierry.architecte@gmail.com			
Constructeur : MAISONS COMPÈRE sa 4360 Oyeux, rue de la Westree, 44 P. : 019 303000 M. : info@maisonscompere.be			
Objet du plan : Situation Plan de lotissement Plan des vides ventilés Plan du rez-de-chaussée Plan de l'étage Coupes AA Elevations (façades)			
Les données de propriété sont indiquées et confirmées par le maître de l'ouvrage. Le maître de l'ouvrage s'engage à délivrer l'attestation de projet de la date de délivrance des permis. Les mesures sont à valider par l'inspecteur. Les plans restent la propriété de l'auteur de projet, toute modification apportée aux plans doit recevoir l'approbation écrite de l'auteur de projet.			
Indice :	Dates :	Modifications :	
Dossier : LH/20	Surface de la feuille : 0,77 m²	Nombre de feuilles : 1	
Stade : PERMIS d'URBANISME	Date : 04-12-2020	Feuille n° : 1	